



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5434^e séance

Mardi 9 mai 2006, à 13 h 45

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Adada	(Congo)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. García-Moritán
	Chine	M. Li Zhaoxing
	Danemark	M ^{me} Tórnæs
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Douste-Blazy
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M. Valinakis
	Japon	M. Shiozaki
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M ^{me} Mtengeti-Migiro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Beckett
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 14 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Autriche, du Canada, du Nigéria, des Pays-Bas et du Soudan des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

En réponse à la demande formulée par le Qatar, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Yahya Mahmassani.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je souhaite la bienvenue aux Ministres ainsi qu'aux autres participants à la présente séance.

J'invite le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que tous vos collègues Ministres qui ont fait l'effort de venir à New York à la présente séance avec un préavis aussi bref. Que le Conseil se réunisse à un niveau aussi élevé et aussi rapidement montre que vous avez tous conscience de l'occasion historique qui nous est offerte à présent d'instaurer la paix au Darfour, et de l'urgence pour nous d'agir pour que cette occasion ne soit pas perdue.

Je commencerai par féliciter le Gouvernement soudanais et la faction du mouvement de libération du Soudan qui ont signé l'accord de paix d'Abuja, vendredi dernier. Ce sont eux qui ont rendu cette occasion possible. Nous devons également féliciter le Médiateur de l'Union africaine, Salim Ahmed Salim, des efforts inlassables qu'il a déployés tout au long des séries de négociations, et les Présidents Sassou N'Gusso et Obasanjo ainsi que leurs partenaires internationaux – Bob Zoellick, Hilary Benn et bien d'autres – qui méritent également une mention particulière pour leur rôle décisif aux étapes finales du processus.

Mais il n'y a lieu ni de se féliciter ni de se reposer sur ses lauriers. Le Darfour est loin d'être en paix – comme les faits survenus hier nous l'ont si tragiquement rappelé. Un énorme travail reste à faire et il n'y a pas de temps à perdre.

Premièrement, d'importants dirigeants rebelles n'ont pas encore signé l'accord. Nous devons tout mettre en œuvre pour les convaincre de choisir la paix plutôt que le conflit pour le bien de leur peuple. Si cette tragédie se poursuit à cause de ce qu'ils ont fait ou manqué de faire, l'histoire les jugera sévèrement.

Ensuite, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que ceux qui ont signé l'accord l'appliquent effectivement sur le terrain et que la population du Darfour puisse survivre les mois à venir. Pour cela, il faut assurer sa protection et sa subsistance – car, chassée de ses habitations et de ses fermes, elle ne peut se nourrir elle-même. Et assurer sa subsistance signifie assurer la protection de ceux qui leur portent secours. À l'heure actuelle, il n'y a qu'une seule force sur le terrain qui puisse commencer à assurer une protection : la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Notre priorité immédiate doit donc être de renforcer cette force afin qu'elle entreprenne de mettre en œuvre les éléments fondamentaux de l'accord et d'assurer réellement la sécurité des personnes déplacées.

Mais je crois que nous convenons tous maintenant que cela ne peut être qu'une solution de remplacement et que la MUAS doit être transformée dès que possible en une opération des Nations Unies plus importante, plus mobile, mieux équipée et dotée d'un mandat plus énergique. Nous mobilisons actuellement toutes les énergies pour que cela se produise.

Le Département des opérations de maintien de la paix travaille étroitement avec l'Union africaine et la MUAS pour aider à satisfaire ses besoins immédiats. Nous avons déjà envoyé du personnel dans la région pour y travailler et d'autres partiront dans les prochains jours.

Nous cherchons à nous entendre le plus rapidement possible avec nos partenaires de l'Union africaine sur les ressources additionnelles dont la MUAS aura besoin pour mettre en œuvre les points clefs de l'accord d'Abuja et pour organiser ensuite une conférence sur les annonces de contributions probablement à Bruxelles, début juin. Mais je lance aux donateurs un appel à ne pas attendre la tenue de cette conférence. C'est dès maintenant qu'ils doivent se montrer très généreux. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un seul jour. Je lance un appel à tous ceux qui se trouvent au Darfour pour qu'ils aident la MUAS à s'acquitter de sa tâche. Des attaques comme celle d'hier, au cours de laquelle un interprète de la MUAS a été brutalement tué, ne doivent pas être encouragées, acceptées ou tolérées par quelque partie que ce soit.

Il est tout aussi urgent de réunir davantage de fonds en faveur de l'aide d'urgence. En ce moment, la région connaît la pire crise humanitaire au monde. Sans un appui massif et immédiat, les organismes humanitaires seront dans l'incapacité de faire leur travail, ce qui veut dire que des centaines de milliers de personnes de plus mourront de faim, de malnutrition et de maladie.

Entre-temps, nous devons et nous allons accélérer notre planification de la transition vers une opération des Nations Unies au Darfour – que le Conseil de paix et de sécurité de l'UA avait d'ailleurs demandée le 10 mars déjà et que le Conseil de sécurité avait approuvée le 24 mars dans sa résolution 1663 (2006).

Il ne faut pas sous-estimer le défi que cela implique. Aider à protéger les populations du Darfour et à mettre en œuvre l'accord d'Abuja sera l'une des plus grandes épreuves que l'Organisation aura jamais connue – peut-être la plus grande depuis la Somalie, le Rwanda et la Bosnie au début des années 90. Mais c'est un défi que nous nous devons de relever. L'ayant accepté, nous ne pouvons plus tarder.

Il ressort clairement des travaux que nous avons déjà réalisés qu'une nouvelle force des Nations Unies devra être beaucoup plus importante que l'actuelle

MUAS et qu'elle aura besoin d'un appui logistique important de la part des États Membres qui sont en mesure de le fournir. La prochaine étape sera de dépêcher une mission d'évaluation technique au Darfour. Au cours de cette mission, l'ONU et l'UA procéderont de première main à une évaluation de la situation sur le terrain et consulteront le Gouvernement d'unité nationale du Soudan et les autres parties pour déterminer ce qui est nécessaire à l'application de l'accord de paix. Aucune mission de maintien de la paix ne saurait réussir sans l'appui et la coopération des parties au niveau le plus élevé.

Voilà pourquoi j'ai écrit au Président Bashir pour lui demander d'appuyer cette évaluation et j'espère pouvoir très bientôt en discuter avec lui directement. Son appui en faveur de cette mission vitale est essentiel. Entre-temps, je lance à nouveau un appel à toutes les parties et au Gouvernement, en particulier, pour qu'ils respectent sans plus attendre le cessez-le-feu au Darfour et prouvent, par leurs actes, leur détermination d'honorer l'accord qu'ils ont signé.

Pour sa part, l'ONU – j'entends par là le Secrétariat, mais je compte également sur l'appui du Conseil – fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider le peuple soudanais à clore ce chapitre tragique de son histoire.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Congo et représentant de la présidence de l'Union africaine.

Au nom du Président en exercice de l'Union africaine, S. E. M. Denis Sassou Nguesso, et au nom de la délégation congolaise, je voudrais vivement remercier le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour l'heureuse initiative de faire convoquer la présente réunion. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour le Conseil de sécurité, et, à travers lui, la communauté internationale, de saluer l'accord conclu, le 5 mai dernier, à Abuja dans le cadre des pourparlers de paix intersoudanais organisés sous l'égide de l'Union africaine.

Nous voulons ici remercier solennellement tous les pays, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni ainsi que toutes les organisations régionales, qui n'ont ménagé aucun effort, et cela jusqu'à la dernière minute, pour aboutir à ce résultat encourageant. Cet accord constitue une importante étape que l'Union africaine s'engage à consolider en poursuivant les

efforts en direction des autres forces politico-militaires soudanaises du Darfour que nous invitons à se joindre au processus.

Mais je ne saurais vous cacher nos profondes préoccupations qui sont autant de défis à relever en urgence pour éviter toute détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire. C'est dans ce contexte que je voudrais rendre un hommage mérité à la mémoire de l'employé de la Force africaine qui a été tué pendant la visite de M. Egeland dans un camp de réfugiés au Darfour.

Il est donc urgent de renforcer les capacités opérationnelles et financières de l'opération de l'Union africaine au Darfour et d'accroître substantiellement l'aide humanitaire. Il est tout aussi urgent d'organiser la conférence des donateurs dans les délais les plus rapprochés.

Dans la gestion de cette situation complexe, il est essentiel de veiller à garantir le partenariat entre les Nations Unies et l'Union africaine, particulièrement dans le cadre de la préparation de la transition annoncée dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 10 mars 2006. Le Conseil de paix et de sécurité se réunira à Addis-Abeba, le 15 mai, au niveau ministériel pour endosser l'accord d'Abuja et définir les modalités de cette transition. L'Union africaine viendra immédiatement ici présenter au Conseil les conclusions de ses travaux.

Nous voulons donc compter sur les Nations Unies, sur nos partenaires et l'ensemble de la communauté internationale pour une action toujours concertée, harmonisée et cohérente. Une telle coopération garantira le succès de l'immense entreprise que nous avons engagée ensemble.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

J'invite la Secrétaire d'État aux affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, S. E. M^{me} Margaret Beckett, à prendre la parole.

M^{me} Beckett (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, après trois années de guerre et avec la signature de l'Accord de paix sur le Darfour lors des pourparlers de paix d'Abuja dirigés par l'Union africaine, le peuple soudanais a enfin une chance de connaître la paix. Notre réunion aujourd'hui nous donne la possibilité de

saisir cette occasion pour faire en sorte que l'Union africaine (UA), l'ONU et d'autres soient en mesure de relever les défis que cela implique.

Tout comme le Secrétaire général, qu'il me soit permis de rendre hommage au Président Sassou-Nguesso, au Président Obasanjo, au Président de l'UA, M. Konaré, et à l'Envoyé spécial de l'UA, M. Salim Ahmed Salim, qui ont œuvré sans relâche à faire aboutir ces pourparlers. Je voudrais exprimer le plein appui du Royaume-Uni à l'accord qu'ils ont conclu.

Je demande instamment aux parties de respecter leurs engagements et de mettre en œuvre cet accord sans tarder. À l'instar du Secrétaire général, je demande une fois de plus aux groupes rebelles qui ne l'ont pas encore fait de signer cet accord, qui est le seul espoir pour la paix, la sécurité et le développement de la région et de l'ensemble du Soudan.

Mais cet accord n'est que le début de la reconstruction du Darfour. Le Conseil et la communauté internationale de manière générale ont trois défis à relever. Premièrement, il s'agit de maintenir la Mission de l'UA au Darfour (MUAS). L'UA, avec sa toute première mission de maintien de la paix, a accompli un travail remarquable, et ce dans des circonstances particulièrement difficiles. Nous devons de toute urgence renforcer la MUAS afin de maintenir le cessez-le-feu. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, j'espère qu'une conférence sur les annonces de contributions sera convoquée au plus tôt et je demande à tous les États et à toutes les organisations internationales de fournir une assistance. Le Royaume-Uni apportera sa contribution et vient d'ailleurs de verser 20 millions de livres sterling supplémentaires.

Notre deuxième défi est d'accélérer la transition à la mise en place d'une force des Nations Unies au Darfour. Nous avons besoin que l'ONU soumette des propositions de planification détaillées, intensifie les consultations avec les pays fournisseurs de contingents potentiels et, surtout, qu'elle dépêche immédiatement au Darfour une mission d'évaluation militaire. Le Gouvernement soudanais avait affirmé qu'il l'autoriserait après la signature d'un accord de paix. J'espère que le représentant du Soudan confirmera l'accord de son Gouvernement au sujet de la transition et de l'arrivée immédiate de la mission d'évaluation.

Notre dernier défi, qui malheureusement perdure, est de prévenir une catastrophe humanitaire. La situation humanitaire au Darfour se détériore. Et

pourtant, le montant de l'aide humanitaire a décliné par rapport à l'année dernière. Là encore, le Royaume-Uni vient de promettre quelque 9 millions de livres supplémentaires. J'invite instamment d'autres pays à faire de même.

Le Royaume-Uni est aussi prêt à jouer son rôle dans la reconstruction au sens le plus large du Darfour, afin que ses populations puissent rentrer chez elles et vivre en paix – ce qui peut sembler aller de soi pour nous autour de cette table, mais reste un lointain espoir pour des millions d'habitants du Darfour.

Ce qui a été convenu sur le papier à Abuja doit à présent être appliqué sur le terrain. Il est temps que la communauté internationale se mobilise en faveur des besoins du Darfour en termes de sécurité et d'assistance humanitaire. Depuis sa création, le Conseil de sécurité a tenu ferme à de nombreux moments historiques. Nous sommes maintenant à un tel moment. Pour la première fois en trois longues et dures années de guerre, la population du Darfour a un peu d'espoir. Décidons aujourd'hui de ne pas décevoir cet espoir. Aujourd'hui le Conseil appuie l'accord de paix du Darfour. Il appuie l'Union africaine. Il appuie la transition à une force de l'ONU. Il appuie la population du Darfour. Et ce faisant, il fait honneur aux valeurs sur lesquelles l'Organisation des Nations Unies elle-même a été fondée.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes très heureux, Monsieur le Président, de vous voir présider cette séance. Nous vous souhaitons beaucoup de succès, ainsi qu'à votre délégation, au cours de ce mois.

La Russie a accueilli avec beaucoup de satisfaction la signature à Abuja de l'accord de paix entre le Gouvernement d'unité nationale et le Mouvement de libération du Soudan. Un pas important a été franchi vers la réconciliation intersoudanaise, dont les bases ont été posées il y a plus d'un an par les accords de Naivasha.

L'implication active de la communauté internationale, et avant tout les efforts constants de l'Union africaine en tant qu'intermédiaire, ont contribué dans une grande mesure à la réalisation de cet accord de paix. Ce processus a pu avancer grâce à

la position constructive du Gouvernement soudanais, qui s'est montré prêt à accepter des compromis. Pour que le processus de paix au Darfour devienne réellement irréversible, il est nécessaire que tous les participants aux pourparlers d'Abuja saisissent la chance historique qui leur est donnée et rejoignent cet accord global.

Dans les conditions actuelles, la question du renforcement du potentiel de la Mission de l'Union africaine au Soudan est d'une grande importance. Ce sont précisément les soldats de la paix africains qui, dans les mois à venir, devront continuer d'appliquer ce mandat complexe, incluant des fonctions humanitaires ainsi qu'un appui aux parties soudanaises dans l'application de l'Accord de paix global.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général de l'ONU et de l'Union africaine selon lequel le déploiement et l'activité d'une nouvelle mission des Nations Unies qui inclurait le Darfour dépendra de la coopération et de l'appui des parties soudanaises et avant tout du Gouvernement d'unité nationale. Nous sommes convaincus que cette question peut être réglée au moyen d'un dialogue constructif. La planification de la future opération reste de grande importance et nous attendons du Secrétaire général des recommandations concrètes à ce sujet.

Le règlement politique de la situation au Darfour doit permettre d'apporter un réel changement à la grave situation humanitaire dans la région, où des centaines de milliers de personnes sont au bord de la famine. Nous appuyons les efforts collectifs de la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, visant à trouver le plus rapidement possible une solution aux difficiles problèmes humanitaires qui se posent au Darfour. La Fédération de Russie continuera d'accorder toutes les formes d'aide en vue de renforcer le règlement politique au Darfour, par souci de l'unité et de l'intégrité territoriale du Soudan et de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région. Le contingent de soldats de la paix russes apporte déjà sa contribution aux efforts de stabilisation des Nations Unies.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M^{me} Condoleezza Rice, Secrétaire d'Etat des États-Unis d'Amérique.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) : Je tiens à remercier le Secrétaire général, le Président, mes collègues ministres et les membres du Conseil de

sécurité d'avoir répondu à la convocation de cette séance et de s'être mobilisés avec un préavis si court.

L'accord de paix sur le Darfour, signé il y a quelques jours à peine à Abuja, représente une occasion historique pour la population du Darfour de parvenir à une paix réelle et une justice durable. L'Organisation des Nations Unies a un rôle crucial à jouer en ce moment d'espoir. Les États-Unis invitent instamment le Conseil à adopter sans tarder le projet de résolution que nous avons diffusé hier.

Je me suis rendue au Darfour. J'ai vu les souffrances inexprimables et entendu les récits déchirants de survivants – des récits que partagent les 2,5 millions d'hommes, femmes et enfants qui ont été chassés et déplacés de chez eux et vivent maintenant dans des camps au Soudan et au Tchad. Pour des dizaines de milliers d'autres la mort a frappé brutalement aux mains des maraudeurs des milices janjaouid. Les États-Unis ont qualifié de génocide cette campagne de violence injustifiable. Hier, le Président Bush a réaffirmé ce point de vue.

Avec la signature de l'accord de paix sur le Darfour, nous avons une véritable occasion d'aider à mettre fin à ce long cauchemar qui a frappé la population du Darfour. L'origine du conflit au Darfour est un problème politique aussi ancien que le Soudan lui-même. Historiquement, le Gouvernement de Khartoum n'a pas été capable de gouverner avec justice tous ses citoyens. La récente guerre civile opposant le Gouvernement à des rebelles du Sud-Soudan a fait des millions de victimes. Elle n'a pris fin qu'avec la signature de l'Accord de paix global, qui a abordé le problème politique plus profond de savoir comment le Gouvernement soudanais allait partager le pouvoir et les richesses avec la population du sud du pays.

En ce sens, l'accord sur le Darfour complète dignement l'Accord de paix global. Nous félicitons le Gouvernement soudanais et la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan d'avoir saisi cette chance de paix.

Cet accord n'aurait pas été possible sans le rôle de l'Union africaine et les contributions à titre individuel du Président Sassou-Nguesso, du Président Konaré, de M. Salim Ahmed Salim et, surtout, du Président Obasanjo du Nigéria. Les États-Unis ont été fiers de participer, aux côtés d'autres partenaires internationaux, à cet effort.

L'accord de paix sur le Darfour est le socle sur lequel il sera possible de commencer à bâtir un avenir fait de liberté, de sécurité et nouvelles possibilités pour la population du Darfour. Chacune des parties s'est engagée à collaborer dans la mise en œuvre de ses obligations particulières et importantes, depuis le désarmement et la démobilisation des milices jusqu'au partage des richesses et à la promotion du développement au Darfour, en passant par l'établissement d'un processus politique ouvert à tous. Le plus important, c'est que l'accord trace la voie par laquelle la population du Darfour pourra retrouver ses foyers. Il est maintenant vital que tous les voisins du Soudan appuient eux aussi cet accord de paix. En outre, la communauté internationale doit insister pour que toutes les parties soient tenues de rendre des comptes et que l'accord soit appliqué de façon complète et vérifiable.

Il est maintenant plus important que jamais que l'ONU consacre des efforts vigoureux à suivre et faire respecter le calendrier détaillé de l'accord. L'accord dit clairement que des soldats de la paix neutres ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus. Nous saluons les efforts héroïques de la Mission de l'Union africaine au Soudan, qui a aidé à réduire la violence à grande échelle. Il s'agit là d'une tâche extrêmement difficile, et les troupes de l'Union africaine s'en sont admirablement acquittées. Consciente de cela, l'Union africaine a exprimé le 10 mars le souhait que sa mission au Soudan soit remplacée par une force des Nations Unies plus vigoureuse, qui serait plus à même de protéger la population du Darfour.

Le projet de résolution actuellement à l'examen répondrait à cette demande. Il consoliderait la force de l'Union africaine, en ferait le pilier effectif d'une mission plus solide des Nations Unies et donnerait à cette nouvelle mission de maintien de la paix le mandat et les capacités de protéger les civils.

De même que les Casques bleus des Nations Unies jouent un rôle central dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global entre le nord et le sud, nous avons à présent besoin d'une force de maintien de la paix des Nations Unies qui aidera à l'application de l'Accord de paix sur le Darfour. Nous espérons que le Gouvernement soudanais prendra part à cet effort et accordera son appui intégral à l'ONU, à l'Union africaine et à tous ceux qui pourraient fournir leur aide, comme l'OTAN par exemple.

Alors que nous œuvrons à concrétiser l'espoir suscité par l'Accord de paix sur le Darfour, la communauté internationale doit faire davantage pour soulager les souffrances de la population de cette région. La faim et la maladie continuent de tuer des innocents, et le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé qu'il commence à réduire les rations car il ne reçoit pas suffisamment de contributions. Ce sont les États-Unis qui ont fourni la presque totalité de l'aide que la mission du PAM au Darfour a reçue à ce jour. Le Président Bush a demandé au Congrès 225 millions de dollars supplémentaires pour le Soudan, dont 150 millions seraient destinés au Darfour. Aujourd'hui, j'appelle toutes les nations du monde à faire le nécessaire pour aider le PAM à nourrir et à aider la population du Darfour. Les États-Unis accueillent avec intérêt la proposition faite par les Pays-Bas d'organiser dans quelques mois une conférence internationale pour appuyer le développement et la reconstruction au Darfour. Les États-Unis y participeront, et nous engageons les autres pays à faire de même.

C'est une période éprouvante pour la communauté internationale, en particulier pour l'ONU. La situation de la population du Darfour émeut la conscience de l'humanité tout entière. Mais la conscience ne peut, à elle seule, nourrir des affamés et sauver des vies innocentes, ni ramener la paix dans des pays en proie à des troubles. Il ne s'agit pas là d'un défi que l'Afrique seule ou l'Amérique seule doivent relever, mais d'un défi auquel doit s'attaquer la communauté des nations dans son ensemble, et c'est un défi qui ne saurait être pris à la légère. Si l'idée d'une communauté internationale doit avoir une quelconque signification, si les principes fondateurs de l'ONU ne sont pas que des rêves, et si la notion de notre responsabilité de protéger les plus faibles et les plus impuissants d'entre nous ne se limite pas à une promesse vide de sens, le Conseil de sécurité se doit d'agir. Nous devons adopter ce projet de résolution et saisir cette occasion capitale de redonner espoir à la population du Darfour.

Le Président : J'invite maintenant le Ministre des affaires étrangères de la Chine, S. E. M. Li Zhaoxing, à prendre la parole.

M. Li Zhaoxing (Chine) (*parle en chinois*) : Il y a quelques jours, le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du Soudan ont signé à Abuja l'Accord de paix sur le Darfour. C'est là un progrès

notable du processus d'Abuja, qui marque un nouveau tournant historique dans le processus de paix au Soudan. La Chine se félicite vivement de cette évolution de la situation et tient à présenter ses félicitations les plus sincères au Gouvernement soudanais et à tout le peuple soudanais. Ce fait nouveau montre encore une fois, qu'avec l'aide de la communauté internationale, les problèmes de l'Afrique peuvent être réglés par des négociations politiques qui reposent sur la sagesse des Africains, recourent à des méthodes africaines et sont menées par des Africains.

La paix a été difficile à obtenir. L'Union africaine y a investi une énergie considérable et a déployé des efforts inlassables à cette fin. Au dernier moment durant les négociations, le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du Soudan ont fait montre d'une grande souplesse. La Chine salue vivement leurs efforts et, en même temps, engage instamment les factions qui n'ont pas encore signé l'accord de paix à le faire dans l'intérêt fondamental et à long terme de la population du Darfour et à remplir sans plus tarder les exigences énoncées par l'Union africaine.

La signature de l'accord de paix sur le Darfour n'est que le début d'une longue marche : des problèmes plus importants, plus difficiles et plus complexes se profilent à l'horizon. Une application globale, opportune et fidèle de l'accord de paix exige non seulement que les diverses parties soudanaises respectent les engagements qu'elles ont pris et observent l'accord, mais aussi que la communauté internationale assure une aide effective. En raison de problèmes relatifs au personnel, à l'équipement et au financement, la capacité de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) a été extrêmement réduite. Dans quelques mois, les ressources de la MUAS pourraient être complètement épuisées. Tous les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale souhaitent aider la MUAS. La priorité est désormais de faire de ce consensus une réalité et de contribuer au renforcement de la capacité de la MUAS, créant ainsi une bonne base pour l'application de l'accord d'Abuja.

La transition de la MUAS à une opération des Nations Unies est une décision de principe prise par l'Union africaine, et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a fait les préparatifs nécessaires à cette fin. La Chine espère que le Gouvernement soudanais et les diverses factions au Darfour saisiront pleinement cette chance et intensifieront les

consultations avec le Secrétariat afin que les préparatifs pertinents puissent être menés à bien le plus rapidement possible.

Je tiens à saisir la présente occasion pour souligner encore une fois que le seul objectif de l'opération des Nations Unies au Darfour est d'aider le Gouvernement soudanais et les diverses factions du Darfour à mettre en œuvre l'accord d'Abuja. C'est pourquoi le consentement et la coopération du Gouvernement soudanais sont les conditions préalables au déploiement d'une opération des Nations Unies.

La Chine est extrêmement préoccupée par le fait que la sécurité et la situation humanitaire ne s'améliorent pas dans la région du Darfour. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter les engagements qu'elles ont pris et à garantir la liberté de circulation du personnel humanitaire afin que les fournitures humanitaires nécessaires puissent être acheminées en temps voulu à tous les réfugiés et à toutes les personnes déplacées. À l'heure actuelle, la communauté internationale est confrontée au problème urgent du grave déficit du financement humanitaire et de matériel dans la région du Darfour, qui pourrait obliger nombre d'organismes de secours à cesser leurs opérations et à se retirer. Il faut absolument que la communauté internationale fournisse une aide aussi rapidement que possible afin de régler ce problème pressant.

En tant que membre de la communauté internationale, la Chine est prête à collaborer avec tous les autres pays pour tenter d'aider au mieux le Soudan à parvenir à la paix, à la stabilité, à la prospérité et au développement et à édifier une société harmonieuse où toutes les factions coexisteraient dans la paix et où tous jouiraient de la sécurité et du bien-être.

Le Président : J'invite maintenant la Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie, S. E. M^{me} Asha Rose Mtengeti-Migiro, à prendre la parole.

M^{me} Mtengeti-Migiro (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Au cours de notre présidence en janvier, nous avons considérablement bénéficié de votre appui et de celui des autres membres du Conseil. Nous ne doutons pas

que sous votre direction avisée, le Conseil sera en mesure de mener ses travaux sans problème. À cet égard, je tiens à vous assurer de l'appui et de la coopération de la délégation de la République-Unie de Tanzanie.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier les États-Unis d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance opportune sur le Darfour.

Nous nous réunissons en un moment décisif du conflit au Darfour. Les négociations de paix intensives qui durent depuis deux ans sous l'égide de l'Union africaine et avec l'appui indéfectible du Conseil de sécurité ont été couronnées par la signature d'un accord de paix vendredi dernier à Abuja. La signature de cet accord de paix est une percée capitale dans les efforts pour mettre un terme au conflit au Darfour. Nous félicitons le Gouvernement soudanais et les dirigeants de la faction principale du Mouvement de libération du Soudan d'avoir signé cet accord de paix.

Nous tenons à remercier M. Salim Ahmed Salim et son équipe de médiation d'avoir mené avec succès les parties jusqu'à cette étape historique. Nous reconnaissons aussi et apprécions le rôle positif des dirigeants africains – en particulier le Président Olusegun Obasanjo, le Président Denis Sassou-Nguesso et le Président Alpha Omar Konaré –, de la Ligue des États arabes, de l'Union européenne, des États-Unis et du Royaume-Uni qui ont réussi à rallier l'appui des parties qui ont signé le projet d'accord de paix.

L'accord de paix d'Abuja si difficilement négocié présente un cadre équilibré et axé sur l'avenir pour la paix au Darfour. Nous reconnaissons que cet accord de paix n'est pas totalement global, car toutes les parties n'en sont pas signataires. Néanmoins, nous sommes convaincus que cet accord est un pas important sur la voie d'une paix durable au Soudan en général et au Darfour en particulier. Nous engageons donc instamment les deux groupes restants à se joindre aux autres parties et à accepter l'accord de paix.

Nous considérons que cet accord de paix contient tous les ingrédients importants qui peuvent faciliter le rétablissement de la paix au Darfour, à savoir un appel au cessez-le-feu, le désarmement des milices, l'intégration des rebelles dans les forces armées nationales et une force de protection pour les civils dans le dialogue interdarfourien.

Le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble doivent pleinement appuyer les parties et l'Union africaine pour faire en sorte que l'Accord de paix signé soit pleinement appliqué. Dans le même temps, nous lançons un appel à toutes les parties pour qu'elles ne prennent aucune mesure susceptible de remettre en cause la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Il est regrettable qu'alors que nous célébrons les progrès survenus à Abuja, la situation humanitaire au Darfour continue de se détériorer. Nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques incessantes commises contre les civils et contre les opérations humanitaires. Nous devons adopter une démarche globale permettant d'empêcher de nouvelles atrocités et de nouvelles souffrances au Darfour et d'accroître les efforts humanitaires.

Nous nous félicitons de la visite qu'effectue actuellement M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, au Soudan et, plus particulièrement, au Darfour. Nous envisageons cette visite comme l'un des premiers résultats tangibles de l'Accord de paix d'Abuja sur le Darfour. Nous pensons également que cette visite contribuera à évaluer la situation humanitaire sur le terrain, y compris en ce qui concerne l'accès, la situation en matière de sécurité dans les camps et le niveau d'assistance.

Il est regrettable qu'il y ait eu une diminution significative du financement de l'aide humanitaire au Darfour. La possibilité de voir les rations alimentaires journalières réduites de moitié est tout à fait préoccupante. Nous espérons que la diminution de l'aide est davantage liée à des contraintes logistiques que financières. Néanmoins, nous demandons à la communauté des donateurs de fournir un appui supplémentaire aux réfugiés et aux personnes déplacées qui attendent maintenant d'être rapatriés après la signature de l'Accord de paix.

Je voudrais terminer en saluant le remarquable travail accompli par la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Nous espérons que l'Accord de paix d'Abuja permettra d'ouvrir la voie du passage de la MUAS à une opération des Nations Unies. L'essentiel, toutefois, à ce stade, est de renforcer la MUAS. L'issue positive d'Abuja et la détérioration de la situation humanitaire sur le terrain exigent le renforcement de la MUAS le plus rapidement possible. Nous saluons la décision du Gouvernement soudanais de permettre à la

mission d'évaluation des Nations Unies de se rendre au Darfour.

Enfin, je tiens à remercier la délégation des États-Unis d'avoir élaboré un projet de résolution sur cette question. Nous l'appuyons pleinement.

Le Président : J'invite le Ministre des affaires étrangères de la France, S. E. M. Philippe Douste-Blazy, à prendre la parole.

M. Douste-Blazy : Il est rare que le Conseil de sécurité se réunisse pour débattre d'une occasion heureuse. C'est le cas aujourd'hui et nous sommes particulièrement satisfaits de pouvoir saluer l'accord intervenu à Abuja qui dessine enfin une perspective de paix pour le Darfour.

Il nous est également agréable de tenir cette séance sous votre présidence, Monsieur le Président. L'Accord d'Abuja est avant tout un succès pour l'Union africaine. Nous savons la part importante que votre pays et vous-même y avez prise. Nous voudrions aussi saluer l'appui que la communauté internationale a apporté à l'Union africaine dans ce dossier et je souhaite également saluer l'engagement personnel du Secrétaire général dans ce dossier.

Ce succès bien sûr nous oblige. Nous sommes très conscients que l'Accord d'Abuja, même s'il est une étape essentielle, ne constitue qu'un point de départ. Il est en quelque sorte le premier paragraphe d'une feuille de route qui nous concerne tous et qui doit nous mobiliser.

Il faut d'abord faire en sorte que toutes les parties au conflit rejoignent le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du Soudan de Minni Minawi dans le ralliement à l'accord de paix. Il faut encourager les parties à mettre en place la conférence de tous les Darfouriens. Cette conférence aura une importance fondamentale pour inclure dans le processus les forces qui n'étaient pas représentées à Abuja.

Enfin, il faut absolument, et nous comptons à cet égard sur l'Union africaine et sur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, prendre dans les plus brefs délais les mesures nécessaires pour renforcer la force africaine dans le Darfour. La Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) a joué un rôle essentiel. De nouvelles tâches lui sont confiées par l'Accord d'Abuja; il convient aussi de la mettre en mesure de passer le relais aux Nations Unies. Il nous incombe en effet, et c'est là en particulier la tâche du

Conseil de sécurité, d'accélérer les préparatifs pour une transition de la MUAS à une opération de maintien de la paix des Nations Unies, puisque les conditions pour une telle opération sont maintenant près d'être réunies.

En évoquant cette feuille de route, j'aurais garde d'oublier deux autres préoccupations majeures.

En premier lieu, il me paraît essentiel que la communauté internationale se remobilise pour pallier la dégradation très préoccupante de la situation humanitaire au Darfour et aussi au Tchad. La France, dès l'été 2004, avait engagé ses avions militaires pour apporter toute l'assistance requise aux réfugiés du Darfour au Tchad. C'est dans le même esprit que nous appelons la communauté internationale à soutenir les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales dans leur travail remarquable.

En second lieu, il est maintenant indispensable d'aborder la question du Darfour avec une vision régionale. D'abord, la stabilité du Tchad a failli être compromise par les développements au Darfour. Rien ne serait pire pour le Darfour qu'une déstabilisation régionale. Il nous faut travailler pour que la paix au Darfour soit une occasion de faire progresser la paix dans la région.

Nous espérons que ce message sera entendu par tous et le Conseil de sécurité devra se donner les moyens, s'il le faut, qu'il en soit bien ainsi. Les incidents dramatiques survenus dernièrement à Nyala, lors de la visite par M. Egeland d'un camp de déplacés, sont très troublants. Ils témoignent du degré de tension qui existe. Ils doivent nous inciter à agir vite, sur le plan de la sécurité comme sur le plan de l'aide humanitaire. Et je voudrais dire ici que l'assassinat d'un interprète de la Mission de l'Union africaine est intolérable.

Au-delà de ces incidents, l'Accord d'Abuja est un signe d'espoir, et d'abord pour ces populations martyrisées vers qui aujourd'hui vont bien sûr toutes nos pensées. Mais ce signe d'espoir ne deviendra réalité que si les uns et les autres jetons toutes nos forces pour exploiter toutes les potentialités de cet Accord. Les Nations Unies là comme ailleurs auront un rôle essentiel à jouer, et d'abord en assurant le moment venu le relais de l'action remarquable menée par la mission africaine au Darfour.

Le Président : J'invite la Ministre de la coopération pour le développement du Danemark, S. E. M^{me} Ulla Tørnæs, à prendre la parole.

M^{me} Tørnæs (Danemark) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement danois, je voudrais rendre hommage à l'Union africaine, ainsi qu'aux parties soudanaises, pour les efforts et la diligence dont ils ont fait preuve afin de parvenir à un accord de paix. La septième série de pourparlers d'Abuja a duré plus de cinq mois. L'engagement démontré par les dirigeants africains et par d'autres partenaires et observateurs internationaux mérite notre reconnaissance et nos sincères remerciements.

En particulier, je voudrais rendre hommage aux dirigeants du Gouvernement d'unité nationale et à la faction du Mouvement de libération du Soudan représentée par M. Minni Minawi. Les deux parties ont fait preuve de leadership et de courage en acceptant les compromis nécessaires et en signant l'Accord de paix sur le Darfour.

Les dirigeants des autres mouvements, qui n'ont toujours pas accepté l'Accord, doivent comprendre qu'en hésitant ils ne répondent pas aux attentes de leurs propres populations, qui, avant tout, souhaitent voir s'instaurer la paix et la sécurité pour elles-mêmes et pour les générations futures. Nous espérons que le soutien international vigoureux qui sera accordé à la mise en œuvre de l'Accord de paix sur le Darfour montrera que ceux qui ont choisi de rester à l'écart se verront aussi privés de toute influence sur l'avenir du Darfour. Les chefs des deux mouvements restants, le Mouvement pour la justice et l'égalité et l'autre faction du MLS, ont encore la possibilité, mais très peu de temps, de se joindre à l'accord qui a été conclu.

En tant que membre du Conseil de sécurité, le Danemark a toujours été favorable à ce que l'on prenne le cas échéant toutes les mesures appropriées, y compris des sanctions. Il est crucial que nous adressions des appels et, si nécessaire, exerçons des pressions à l'encontre des parties ou des individus qui se mettent en travers de la paix. Nous continuons d'appuyer cette méthode afin d'atteindre une paix durable au Darfour et dans le reste du Soudan.

Le Danemark est résolu à appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix sur le Darfour. La signature à Abuja est plus qu'un premier pas : c'est un premier pas crucial. L'accord appelle au dialogue entre les parties au Darfour ainsi qu'à la reconstruction après le

conflit, deux choses qui exigeront l'appui sans faille de la communauté internationale.

Dès le début de la crise, le Danemark a prêté un concours substantiel aux activités humanitaires engagées au Darfour. Hier, j'ai affecté de nouveaux moyens à cet effet et nous suivrons de très près l'évolution de la situation dans les mois à venir. J'exhorte la communauté internationale des donateurs à soutenir sans délai les efforts humanitaires déployés au Darfour.

Si la séance d'aujourd'hui s'inscrit dans un contexte positif, nous restons vivement préoccupés par la poursuite des combats et de la violence au Darfour. Nul ne doit oublier la terrible situation dans laquelle se trouvent toujours, en ce moment même, des milliers de personnes au Darfour. Il est impératif que la sécurité soit renforcée et l'accès des travailleurs humanitaires amélioré. Tous les obstacles aux travaux des organisations humanitaires doivent être levés sur le champ. En réalité, les dirigeants qui trahissent leur propre population manquent à leurs devoirs fondamentaux.

L'accès aux personnes dépend fortement des conditions de sécurité qui prévalent sur le terrain. La Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) a accompli un travail remarquable compte tenu des circonstances. Nous continuons de prendre acte de son rôle important tout en considérant comme essentiel qu'une opération des Nations Unies remplace la MUAS le plus rapidement possible.

Le Danemark encourage vivement le Gouvernement soudanais à autoriser l'équipe de planification des Nations Unies à se rendre au Darfour. Cela est crucial, non seulement pour préparer l'opération de maintien de la paix des Nations Unies, mais aussi pour veiller à ce que la MUAS reçoive tout l'appui dont elle a besoin pendant la période de transition. En collaboration avec nos partenaires, nous sommes prêts à apporter cet appui.

Je terminerai mon propos en exprimant, au nom du Gouvernement danois, notre reconnaissance et nos remerciements à l'Union africaine et à ses dirigeants pour leur soutien indéfectible et leur engagement constant qui ont permis d'aboutir à un accord à Abuja. En prenant cette initiative et en se montrant prêts, si nécessaire, à exercer des pressions sur leurs pairs, ils ont mérité le respect de la communauté internationale tout entière. Il va sans dire que cela servira de base au

renforcement du rôle de l'Union africaine dans le règlement des conflits sur le continent africain.

Le Président : J'invite le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République hellénique, S. E. M. Yannis Valinakis, à prendre la parole.

M. Valinakis (Grèce) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé aujourd'hui cette séance publique sur la situation au Soudan, en particulier au Darfour, qui intéresse grandement la communauté internationale, compte tenu de ses importantes incidences sécuritaires et humanitaires pour le reste de la région africaine.

La Grèce s'associe pleinement à la déclaration que fera le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

La signature de l'accord de paix entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement/Armée de libération du Soudan (M/ALS), le 5 mai 2006 à Abuja, est un grand pas en avant qui, nous l'espérons, imprimera une nouvelle dynamique au Darfour et s'accompagnera d'un revirement de la situation humanitaire, qui est actuellement déplorable.

Par ailleurs, l'accord conclu à Abuja incarne la détermination de l'Afrique de résoudre ses problèmes de façon collective et efficace, en coopération avec ses partenaires internationaux. À cet égard, je voudrais féliciter l'Union africaine, votre gouvernement, Monsieur le Président, qui assume la présidence de l'Union africaine, le Gouvernement nigérian ainsi que le négociateur en chef de l'Union africaine, M. Salim Ahmed Salim, et son équipe pour la médiation qu'ils ont menée sans relâche afin que les pourparlers d'Abuja s'achèvent sur un résultat positif. Il convient également de rendre hommage aux partenaires internationaux de l'Union africaine, comme l'Union européenne, la Ligue des États arabes, les États-Unis et le Royaume-Uni, pour leur participation active au processus d'Abuja au cours de ces dernières années.

Il est vraiment regrettable que la faction la plus minoritaire du MLS et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) aient refusé de signer l'accord. Nous exhortons ces parties à vaincre les difficultés restantes et à adhérer à l'accord. Nous espérons qu'elles comprendront rapidement qu'il est dans leur intérêt d'accepter l'accord proposé par l'Union africaine pour le bien de leur propre peuple.

Le bond en avant auquel semblent avoir abouti les pourparlers d'Abuja ne doit pas inciter la communauté internationale à relâcher sa vigilance. Il y a fort à parier que la mise en œuvre de l'accord posera plus de difficultés que sa signature. Il importe que tous les délais fixés soient respectés pour que cette mise en œuvre soit la plus harmonieuse possible.

Cela dit, nous sommes tenus d'exprimer notre vive inquiétude face à la détérioration constante de la situation humanitaire. L'opération humanitaire lancée au Darfour à la fin de 2003 – qui est la plus vaste actuellement menée dans le monde, et ce avec beaucoup d'efficacité – se voit désormais compromise du fait de la montée de l'insécurité et des pénuries de financement.

Dans ce contexte, il est vital que les semaines à venir voient le règlement des problèmes essentiels, qui sont les suivants.

L'accord signé à Abuja ne peut être mis en œuvre sans une forte présence internationale sur le terrain, chargée de surveiller son respect par les deux parties. La Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) fait tout son possible pour assurer la sécurité et la stabilité au Darfour dans un climat particulièrement défavorable. Il est donc extrêmement important que la MUAS soit renforcée, compte tenu du rôle majeur qui l'attend dans la mise en œuvre de l'accord.

L'Union européenne et les pays qui en sont membres ont fourni une aide technique et financière ainsi qu'un appui en termes de capacités de planification et d'équipement aux composantes militaire et policière de la MUAS, de même qu'ils ont réaffirmé leur volonté de continuer d'apporter un soutien. La Grèce a elle aussi participé à cet effort, à la hauteur de ses moyens, et elle continuera de le faire.

Maintenant qu'un accord a été obtenu à Abuja, il est plus que jamais nécessaire d'accélérer les préparatifs du déploiement de casques bleus en remplacement de la MUAS. À cet égard, nous avons hâte que le Conseil de sécurité débattenne de la question et que le projet de résolution proposé par les États-Unis soit finalisé au plus vite. Nous pensons qu'à la fin de l'année au plus tard, une mission des Nations Unies devra être en mesure de prendre le relais de la MUAS, car seule une mission de cette nature est à même d'assurer la stabilité et la sécurité au Darfour sur le long terme. Nous espérons d'ailleurs qu'une mission d'évaluation technique, conjointement menée par

l'Union africaine et l'ONU, sera rapidement envoyée au Darfour.

Il est indispensable de redresser la situation humanitaire qui ne cesse de se détériorer. Il importe pour cela que les restrictions imposées aux organisations non gouvernementales et aux organismes humanitaires soient levées. Il faudrait par ailleurs accroître l'aide humanitaire fournie au Darfour et la Grèce étudie actuellement les moyens d'y contribuer au mieux.

Il faut en finir au plus vite avec les tensions et l'instabilité qui font rage à la frontière entre le Soudan et le Tchad, en s'appuyant sur l'accord de Tripoli du 8 février. Sans cela, le problème risque d'avoir des conséquences et incidences funestes sur la situation humanitaire dans l'ensemble de la région.

Enfin, la Grèce se déclare résolue, en sa qualité de membre de l'Union européenne et de membre non permanent du Conseil de sécurité, à appuyer la mise en œuvre effective de l'accord conclu à Abuja, notamment par l'entremise du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005), dont la Grèce assume la présidence.

Le Président : J'invite le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères du Japon, S. E. M. Yasuhisa Shiozaki, à prendre la parole.

M. Shiozaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance et de guider nos délibérations.

Le Japon félicite le Gouvernement soudanais et la faction de Minnawi du Mouvement de libération du Soudan (MLS) de la décision courageuse qu'ils ont prise de signer l'accord de paix d'Abuja. Je souhaiterais rendre hommage aux efforts diplomatiques déployés par l'Union africaine sous la direction du Médiateur en chef Salim Ahmed Salim, ainsi qu'à ceux des chefs d'États africains, notamment le Président Sassou-Nguesso de la République du Congo et le Président Obasanjo du Nigéria, et des partenaires internationaux, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni.

L'accord de paix d'Abuja constitue un autre pas en avant vers la consolidation de la paix au Darfour. Nous appelons les factions restantes du MLS et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) à se joindre rapidement à l'accord et nous exhortons toutes

les parties à s'engager sincèrement à le mettre en œuvre.

Je me suis moi-même rendu au Soudan en février de cette année. Bien qu'il se soit agi d'une courte visite, je me suis rendu à Juba, ai passé une nuit à Rumbek, au Sud-Soudan, et observé de mes propres yeux l'état d'application de l'Accord de paix global nord-sud. Mon impression au cours du voyage a été que des progrès lents mais constants ont été réalisés, malgré différents problèmes, dans l'application de l'Accord global de paix grâce à la bonne coordination des efforts déployés par l'ONU et par les autres acteurs. Si nous sommes en mesure de réaliser cela dans le processus nord-sud, pourquoi pas au Darfour? Par conséquent, j'espère de tout cœur que l'accord de paix d'Abuja sera mis en œuvre dès que possible et que les parties s'attacheront résolument à son application.

Je souhaite saisir cette occasion pour informer le Conseil que le Premier Ministre Koizumi du Japon vient juste d'achever ce mois-ci une visite en Afrique couronnée de succès. Il s'agissait de la première visite effectuée par le Premier Ministre japonais au siège de l'Union africaine. Tout en applaudissant les efforts dévoués des soldats de la paix africains, nous reconnaissons pleinement qu'il est nécessaire de renforcer la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) afin d'améliorer la situation en matière de sécurité dans la région. Au cours de son voyage, le Premier Ministre Koizumi a annoncé l'octroi à la MUAS d'une aide supplémentaire, pour un montant total d'environ 8,7 millions de dollars, afin d'appuyer ses activités. Nous espérons que cette aide supplémentaire contribuera au renforcement de la MUAS.

Pour effectuer la transition de la MUAS à une mission de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour, il est nécessaire que le Gouvernement soudanais donne son accord. Par conséquent, le Japon félicite le Gouvernement soudanais de la récente réponse, plus encourageante, qu'il a donnée à cet égard. Nous espérons qu'une mission d'évaluation conjointe de l'ONU et de l'Union africaine sera mise sur pied sans plus attendre. Le Japon s'attend, suite à la conclusion de l'accord de paix, à ce que le déploiement éventuel d'une opération de maintien de la paix au Darfour soit envisagé plus rapidement.

Le Japon est gravement préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire au Darfour

depuis le début de cette année. Deux éléments sont indispensables s'agissant de cette question. Le premier est la coopération du Gouvernement soudanais pour faciliter les activités humanitaires et le deuxième est le financement de ces activités. Je suis heureux d'informer le Conseil qu'au cours de sa récente visite en Afrique, le Premier Ministre Koizumi a également annoncé l'attribution d'une aide humanitaire supplémentaire pour un montant de 10 millions de dollars. Notre gouvernement continuera de fournir le maximum d'aide possible pour alléger les souffrances humanitaires dans la région.

En outre, dans la mesure où les relations entre le Tchad et le Soudan ont des conséquences graves sur la situation au Darfour, nous espérons également que les deux Gouvernements déploieront tous les efforts possibles pour améliorer leurs relations en respectant et en appliquant la Déclaration de Tripoli.

Permettez-moi de terminer ma déclaration en soulignant une fois encore que le Japon est toujours déterminé à apporter son aide à la consolidation de la paix au Darfour et au Soudan dans son ensemble, à la lumière de la signature de l'accord de paix.

Le Président : J'invite le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, S. E. M. Roberto García Moritán, à prendre la parole.

M. García Moritán (Argentine) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements pour la convocation opportune de cette séance. Le niveau de cette séance du Conseil donne la mesure de l'importance que cet organe accorde à la question du Darfour.

À la suite de négociations ardues et détaillées dans le cadre du processus d'Abuja, nous sommes unis aujourd'hui dans notre optimisme touchant la signature de l'accord de paix entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du Soudan. Nous saluons ce succès et nous félicitons les parties des efforts qu'elles ont déployés pour y parvenir, ainsi que tous ceux qui ont contribué activement au processus. Néanmoins, nous sommes convaincus que la pacification et la réconciliation réelles au Darfour exigent que ce processus soit inclusif et représentatif. C'est pourquoi nous encourageons les parties qui ne se sont pas encore jointes à l'accord de paix à y adhérer sans condition préalable.

Une nouvelle phase dans le processus de paix au Darfour s'ouvre aujourd'hui. Il sera nécessaire de renforcer les capacités de la Mission de l'Union africaine au Soudan et de veiller à ce qu'elle dispose des ressources suffisantes pour assurer les conditions de sécurité appropriées sur le terrain, pour offrir à la population civile une protection efficace et pour concourir à l'application de l'accord réalisé – tout cela sans préjudice des travaux parallèles du Conseil visant à mettre en marche la préparation de l'opération des Nations Unies au Darfour, qui devrait commencer sans plus tarder.

En particulier, nous demandons instamment au Gouvernement soudanais qu'il autorise la conduite de la mission d'évaluation technique sur le terrain, car elle est indispensable pour achever l'analyse préparatoire de la mission future. Soyez assuré, Monsieur le Président, que notre délégation est prête à se mettre au travail immédiatement afin de conclure rapidement ce travail préparatoire. Dans ce contexte, nous examinerons avec soin le projet de résolution présenté par les États-Unis à cet effet.

La population du Darfour souffre depuis trop longtemps. Ces épreuves sont au-delà de toute mesure. Il nous incombe d'œuvrer à améliorer sa qualité de vie. Par conséquent, il est nécessaire de faire face, concrètement et d'urgence, à la situation humanitaire grave qui persiste au Darfour. Nos activités doivent être guidées par un seul objectif, à savoir alléger la souffrance des centaines de milliers de civils innocents qui ont connu des expériences très douloureuses du fait de la lutte armée. Les parties doivent s'abstenir de toute action qui conduirait à rompre le cessez-le-feu et mettre fin immédiatement aux attaques. Le Gouvernement soudanais doit également faciliter l'accès de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin et écarter tous les obstacles sur le chemin des travailleurs humanitaires.

Il ne nous semble pas superflu de lui rappeler également son obligation inconditionnelle de protéger sa propre population. La communauté internationale doit continuer d'apporter son aide et son appui, non seulement durant cette crise mais également au cours des tâches futures de reconstruction et de développement. Nous avons tous des obligations à respecter.

L'accord signé le 5 mai dernier offre sans aucun doute l'occasion de rétablir la paix au Darfour et nous

devons faire tous les efforts possibles pour que celle-ci soit effectivement instaurée.

La nouvelle étape de mise en œuvre, qui est assurément plus difficile encore que celle que nous venons de surmonter, exigera un engagement constant de tous les acteurs du processus. Nous demandons instamment aux parties de tenir leur promesse et à la communauté internationale de renouveler son attachement à la cause de la paix au Darfour qui, sans aucun doute, aboutira à des conditions de vie meilleures et plus dignes pour ses habitants.

Le Président : Je donne la parole au représentant du Pérou.

M. de Rivero (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je souhaite vous féliciter pour la manière efficace dont votre pays dirige ce mois-ci les travaux du Conseil de sécurité.

Selon les informations recueillies par l'ONU et les organismes humanitaires, plus de 180 000 personnes ont perdu la vie au Darfour depuis octobre 2003 par suite d'atrocités, de la malnutrition et de la maladie. En outre, on estime que quelque 2 millions de personnes ont été déplacées vers des camps surpeuplés et insalubres alors que quelque 200 000 autres réfugiés vivent dans des conditions extrêmes au Tchad.

Depuis le début de cette année, quelque 10 000 personnes meurent tous les mois au Darfour, selon les organismes humanitaires et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Face à cette catastrophe humanitaire massive, le Pérou se félicite de l'accord de paix conclu à Abuja entre le Gouvernement d'unité nationale du Soudan et le Mouvement de libération du Soudan le 5 mai dernier. Nous félicitons l'Union africaine et tous les pays qui ont aidé à la concrétisation de cet accord. Nous espérons que les engagements qui ont été pris à Abuja seront honorés sans plus tarder. Néanmoins, pour être applicable, l'accord d'Abuja doit associer toutes les parties. Il faut que les autres groupes, notamment le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) et la faction minoritaire du Mouvement de libération du Soudan, deviennent parties à l'accord afin de pouvoir garantir un cessez-le-feu effectif.

L'accord d'Abuja doit être renforcé d'urgence. C'est la raison pour laquelle nous estimons que le Conseil doit entreprendre d'urgence les quatre tâches suivantes.

La première tâche urgente est l'intervention humanitaire. Le Pérou estime que le manque d'aide humanitaire se traduit par des pertes en vies humaines. L'ONU et les organismes spécialisés, comme le Programme alimentaire mondial, entre autres institutions spécialisées, doivent bénéficier d'urgence d'un appui afin de pouvoir fournir à la population les vivres, l'eau et les médicaments nécessaires. On estime que quelque 90 millions de dollars sont nécessaires pour financer les programmes d'aide humanitaire.

La deuxième tâche du Conseil a trait à la sécurité. En même temps que la promotion de l'aide humanitaire, nous devons renforcer la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Ceci est urgent car, malheureusement, les cessez-le-feu antérieurs n'ont pas tenu. Nous ne voulons pas que ceci se répète et que le conflit reprenne, compte tenu notamment de la forte méfiance qui existe entre les factions sur le terrain.

La troisième tâche est d'envoyer d'urgence une mission technique des Nations Unies au Soudan pour évaluer la situation en vue de la participation d'une force de maintien de la paix des Nations Unies.

La quatrième tâche est le déploiement d'une opération de paix des Nations Unies au Darfour. À cette fin, nous pensons qu'il convient de planifier immédiatement la transition à une opération de paix dotée d'un mandat plus robuste axé sur la protection des civils et d'une force mieux équipée, plus mobile et ayant une capacité de dissuasion. L'objectif primordial de cette mission sera de donner effet à l'accord d'Abuja et, surtout, de protéger la population civile.

Je ne doute pas qu'après la signature de l'accord de paix d'Abuja, le Gouvernement d'unité nationale soudanais coopérera afin de permettre le déploiement d'une force des Nations au Darfour. Je ne doute pas non plus que le Gouvernement soudanais mettra tout en œuvre pour faire cesser les attaques dirigées contre le personnel des Nations Unies, le personnel de la MUAS et les agents de l'aide humanitaire dans les camps des personnes déplacées.

Je voudrais indiquer que le Pérou appuie le projet de déclaration présidentielle concernant l'accord de paix d'Abuja, qui appelle au renforcement de la MUAS, encourage la planification d'une opération des Nations Unies au Darfour et exprime la grave préoccupation du Conseil devant la détérioration de la situation humanitaire.

Le Président : Je donne la parole au représentant du Qatar.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous sommes réunis aujourd'hui au lendemain d'une étape importante et historique, fruit d'efforts conjoints déployés aux niveaux international et régional qui ont réussi à éteindre les flammes du conflit qui ravage le Darfour depuis des années. Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'Union africaine et notre gratitude aux efforts de médiation du Président Olusegun Obasanjo, du Président Sassou-Nguesso, du Congo, ainsi que de l'Envoyé spécial de l'Union africaine, M. Salim Ahmed Salim. Nous voudrions également rendre hommage au Gouvernement d'unité nationale du Soudan pour la souplesse dont il a fait preuve et aux autres parties au conflit du Darfour pour leur coopération. Cela a abouti à la signature de l'accord de paix qui sera signé, nous l'espérons, par les autres parties.

Nous remercions tout particulièrement de leurs efforts l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes, l'Union européenne et tous les États qui ont parrainé le processus de paix au Darfour. Ils ont montré que la diplomatie est le meilleur moyen de régler les conflits chroniques que ni les armes ni la violence ne peuvent résoudre.

Le résultat de cet effort commun ne représente qu'un premier pas vers l'instauration de la sécurité et de la paix au Darfour et dans l'ensemble du Soudan. Il appartient à toutes les parties de prendre les mesures qui s'imposent encore pour en assurer le succès et le concrétiser sur le terrain. Les parties doivent prendre conscience du fait que leurs intérêts sont liés et qu'il est dans l'intérêt de toutes les parties de préserver la stabilité.

Afin de consolider les succès obtenus à ce jour, il est impératif que toutes les parties fassent preuve d'un sens des responsabilités, en particulier celles qui n'ont pas encore signé l'accord de paix. Le Conseil doit exercer les pressions nécessaires pour que les parties comprennent qu'elles doivent s'associer au processus de paix et s'abstenir de le faire avorter.

La crise au Darfour touche principalement les êtres humains; ce sont eux qui paient le prix du conflit, en particulier les femmes et les enfants. Bien que nous soyons convaincus que cette responsabilité soit avant tout nationale, nous estimons qu'il incombe également à la communauté internationale la responsabilité de

s'acquitter de l'obligation de veiller à ce que les flux d'assistance ne soient pas diminués, que la promesse d'apporter l'appui et les ressources annoncées soit honorée afin de consolider la stabilité, la sécurité et la paix, d'assurer la reconstruction et de garantir le retour volontaire des personnes déplacées dans leurs foyers. Cela pourrait aussi nécessiter que la Commission de consolidation de la paix soit investie d'un rôle fondamental à cet égard, en coordination avec le Gouvernement d'unité nationale du Soudan.

L'esprit de responsabilité dont a fait montre le Gouvernement d'unité nationale du Soudan est la meilleure preuve de son désir sincère de résoudre la crise du Darfour. Il faudra pour cela maintenir l'esprit de coopération et nous avons le sentiment qu'il est important que le Conseil de sécurité coopère avec ce gouvernement, tout en respectant sa souveraineté, en vue d'obtenir son assentiment et sa coopération s'agissant d'élargir le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan pour qu'il recouvre le Darfour.

Enfin, nous rendons hommage une fois de plus à la Mission de l'Union africaine au Darfour pour les efforts qu'elle a consentis et qu'elle continue de consentir malgré les ressources limitées dont elle dispose.

Le Président : Je donne la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, nous voudrions nous aussi nous féliciter de la signature à Abuja de l'Accord de paix sur le Darfour qui, d'après nous, devrait mener au rétablissement de la paix et de la sécurité et mettre un terme aux souffrances des habitants du Darfour. La Slovaquie se félicite du rôle indispensable de l'Union africaine et notamment des efforts de médiation inlassables déployés par M. Salim Ahmed Salim pour mener les pourparlers d'Abuja à bon terme. Nous apprécions le soutien et l'engagement diplomatique actif de tous les partenaires internationaux et leur contribution aux négociations.

Nous nous félicitons également de la souplesse et de la démarche responsable dont le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du Soudan ont fait preuve durant la dernière phase des négociations d'Abuja.

Nous exhortons toutes les parties du Darfour à saisir cette occasion de parvenir à une paix durable au Darfour. À cet égard, nous encourageons tous les mouvements au Darfour qui ne l'ont pas encore fait à s'associer à l'accord de paix et à commencer à le mettre en œuvre sur le terrain sans plus tarder.

En vue de bien appuyer et faciliter la mise en œuvre de l'accord de paix, la Mission de l'Union africaine au Darfour (MUAS) devra être renforcée et ses capacités opérationnelles rehaussées le plus rapidement possible afin de lui permettre de faire face à la situation extrêmement complexe sur le terrain.

Nous nous félicitons de la contribution de la MUAS et du rôle qu'elle a joué jusqu'à présent, en opérant dans des circonstances très difficiles. De notre point de vue, toutefois, le déploiement actuel de la MUAS n'est pas adéquat et son transfert vers une mission de maintien de la paix des Nations Unies est la seule option viable. Il est essentiel que la mission d'évaluation technique commune de l'Union africaine et de l'ONU se rende au Darfour le plus rapidement possible pour entamer les préparatifs en vue de la transition.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, il est essentiel que la communauté internationale affronte, en coopération avec le Gouvernement soudanais, la grave situation humanitaire qui règne au Darfour. Le Gouvernement soudanais devrait autoriser un accès sans entrave à l'assistance humanitaire et supprimer tout obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous apprécions les engagements pris jusqu'à ce jour par la communauté internationale de fournir les fonds nécessaires.

Enfin, nous remercions la délégation des États-Unis d'avoir préparé le projet de résolution sur le Soudan et les délégations du Congo et du Royaume-Uni d'avoir présenté le projet de déclaration présidentielle sur le Soudan. Nous appuyons son adoption.

Le Président : Je donne la parole au représentant du Ghana.

Nana Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : D'emblée, qu'il me soit permis de dire combien ma délégation est heureuse de vous voir, Monsieur le Ministre des affaires étrangères d'un pays africain frère, présider la présente séance. Nous sommes également heureux de nous associer aux

orateurs qui ont souhaité la bienvenue aux Ministres des affaires étrangères et dignitaires ici présents cet après-midi. Nous les remercions de ce geste noble et inestimable d'appui au processus de paix au Darfour.

Je présente les excuses sincères du Ministre des affaires étrangères du Ghana qui n'a pas pu, en raison d'engagements antérieurs, participer à la présente réunion, celle-ci ayant été convoquée à très brève échéance. Néanmoins, le Ghana apprécie l'importance de cette réunion, qui apporte un appui essentiel aux accords de paix d'Abuja. Nous espérons donc que la séance d'aujourd'hui aboutira à une cohésion et une détermination plus grandes au sein de la communauté internationale en vue de mettre rapidement fin à des souffrances humaines intolérables au Darfour.

Avant tout, cette réunion devrait aboutir à une meilleure compréhension et à une plus grande coopération entre le Gouvernement soudanais et la communauté internationale, en vue d'établir une paix et une sécurité durables au Darfour. Le Soudan doit absolument reprendre sa place en tant que force de changement positif en Afrique et mérite d'être encouragé et appuyé dans ce sens.

L'occasion est toute indiquée pour rendre un hommage particulier aux nombreux dirigeants et aux nombreuses personnalités éminentes qui ont activement contribué à conclure les accords d'Abuja. Nous sommes particulièrement reconnaissants au Président Olusegun Obasanjo du Nigéria, pays hôte des pourparlers de paix intersoudanais; au Président Denis Sassou-Nguesso de la République du Congo, Président actuel de l'Union africaine (UA); à M. Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Darfour et Médiateur en chef; et, enfin, mais ils ne sont pas moins importants, à nos partenaires internationaux des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et à une foule d'autres bienfaiteurs, qui doivent partager la fierté que nous tirons de notre succès.

Nous félicitons également le Gouvernement soudanais et la plus nombreuse faction de l'Armée de libération du Soudan (SLA) d'avoir signé les accords. Nous demandons instamment aux factions qui ne l'ont pas encore fait de signer l'accord et de saisir cette occasion de participer à la solution de la crise au Darfour, plutôt que de rester un obstacle. De toute évidence, les factions qui croient encore en une

solution militaire plutôt qu'en un règlement négocié du problème ne font que se leurrer.

La signature des accords de paix d'Abuja signifie réellement la possibilité d'un nouveau départ, non seulement pour le peuple du Darfour, mais en fait pour tous les Soudanais. Néanmoins, comme cela a été signalé à maintes reprises, la signature des accords ne représente qu'un point de départ pour d'autres progrès.

Aussi difficiles et longues qu'aient été les négociations, nous devons nous attacher à la tâche plus compliquée qui consiste à mettre en œuvre les accords. Nous partageons l'opinion selon laquelle ce n'est que grâce à une mise en œuvre fidèle et efficace de ces accords que l'on pourra s'attaquer aux causes profondes politiques, économiques et sociales du conflit.

Il incombe à présent au Gouvernement et au peuple soudanais de donner un sens pratique à ces accords en œuvrant de concert avec la communauté internationale pour leur garantir un pays meilleur et une vie méritant d'être vécue. Les contacts récents entre le Gouvernement soudanais et des représentants de l'ONU ont été une source d'encouragement pour mon pays. La participation de la délégation soudanaise à cette réunion témoigne de la confiance croissante entre les autorités soudanaises et leurs homologues internationaux.

Nous pensons qu'après avoir fait ce grand pas en avant, les parties aux accords d'Abuja doivent rester fidèles à leurs engagements respectifs et faire preuve d'une détermination digne de dirigeants ayant à cœur les intérêts du peuple soudanais. Le Ghana espère que la mission du Conseil de sécurité au Soudan, le mois prochain, renforcera la confiance entre le Conseil et le Gouvernement soudanais ainsi que le partenariat qui se développe entre eux.

Tout en se félicitant des accords d'Abuja, force est de constater que seuls le Gouvernement soudanais et la plus nombreuse faction de l'Armée de libération du Soudan les ont signés. La moins nombreuse faction de l'Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité sont toujours en marge du processus de paix. La communauté internationale doit donc exercer une pression et déployer d'importants efforts pour obtenir la participation de toutes les parties et de tous les groupes intéressés à ce processus de paix. Ce n'est qu'ainsi que le dialogue Darfour-Darfour et la

conciliation, élément essentiel d'un processus de paix global au Darfour, seront possibles.

Pour ma délégation, une rapide amélioration de la situation humanitaire sur le terrain serait une toute première preuve de la viabilité des accords – et, de fait, leur premier dividende. Nous avons appris que jusqu'à présent, les contributions annoncées à l'ONU ne représentent que 20 % des 648 millions de dollars nécessaires. Les organismes humanitaires ont besoin de fonds pour pouvoir venir en aide à davantage de personnes dans le besoin.

Le Ghana est également d'avis que le temps est venu de prendre des mesures concrètes en vue de renforcer la Mission de l'Union africaine au Soudan, en prévision de la transition vers une opération plus vaste des Nations Unies avec une forte participation africaine et un fort caractère africain. Nous appuyons donc la tenue à bref délai de la conférence d'annonces de contributions prévue par le Secrétaire général et espérons que les réponses seront généreuses.

La mission d'évaluation technique commune de l'Union africaine et de l'ONU est une composante essentielle de cette transition, et nous prions instamment le Gouvernement soudanais de la considérer comme un partenaire dans sa quête de la paix. La confiance et la coopération serviront la cause de la paix bien mieux que la méfiance et l'affrontement. Tant de temps, d'énergie et de ressources ont été investis dans cette crise, parce que nous avons tous intérêt à préserver la dignité et la sécurité de l'humanité.

La communauté internationale dans son ensemble, et l'ONU en particulier, doivent, en partenariat avec le Gouvernement soudanais et l'Union africaine, surveiller la mise en œuvre des accords d'Abuja et maintenir leur engagement actif à cet égard. Le Conseil doit également assumer ses responsabilités en n'hésitant pas à obliger à répondre de leurs actes ceux qui violent les accords ou en empêchent une mise en œuvre effective et sans heurt.

Enfin, nous remercions la délégation des États-Unis d'avoir préparé le projet de résolution, que nous appuyons pleinement.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M^{me} Ursula Plassnik, Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Autriche.

M^{me} Plassnik (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

La signature de l'accord de paix sur le Darfour vendredi dernier représente un pas en avant majeur pour le Darfour, pour le Soudan et pour l'ensemble du continent africain. Tout au long du processus, l'Union européenne a appuyé sans réserve les efforts de l'Union africaine. À la sixième réunion de la troïka ministérielle Union européenne-Afrique, hier à Vienne, nous avons adopté un communiqué final commun. Nous y reconnaissons que l'accord de paix sur le Darfour ouvre la voie à une amélioration rapide de la situation humanitaire et de sécurité sur le terrain, y compris la protection de la population civile et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, ainsi qu'au rétablissement d'une paix durable et à la réconciliation dans la région. Nous avons exprimé notre reconnaissance à l'Union africaine et à la médiation nigériane pour leurs efforts, et avons aussi salué l'appui apporté à l'Union africaine par la communauté internationale tout au long du processus de négociation.

J'aimerais mettre l'accent sur quatre aspects que l'Union européenne juge cruciaux dans le contexte de l'accord de paix sur le Darfour, et qui ont suscité un large accord de la part de la troïka ministérielle africaine lors de nos échanges hier à Vienne.

Premièrement, il est de la plus haute importance que toutes les parties au conflit souscrivent à l'accord de paix sur le Darfour. Nous demandons instamment au Mouvement pour la justice et l'égalité et à la faction du Mouvement/Armée de libération du Soudan dirigée par M. Abdul Wahid de signer l'accord avant l'échéance de la prochaine réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, actuellement prévue pour le 15 mai. Les dirigeants de ces mouvements ont la responsabilité historique de concourir à l'établissement de la paix au Darfour. À plus long terme, nous attendons aussi avec intérêt que le vaste dialogue interdarfourien, actuellement en projet, puisse apporter une contribution utile en ce sens.

Deuxièmement, comme l'a dit M. Minawi lors de la cérémonie de signature vendredi dernier à Abuja, le but de l'accord de paix sur le Darfour est d'établir la paix sur le terrain et pas seulement sur le papier. L'Union européenne rappelle à toutes les parties au conflit la responsabilité qui leur incombe d'appliquer

toutes les dispositions de l'accord de paix, en toute bonne foi et intégralement. Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer que l'Union européenne est favorable à la pleine utilisation des mesures prévues par la résolution 1591 (2005) à l'encontre de ceux qui entraveraient le processus de paix.

Troisièmement, il est urgent de renforcer la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) afin de lui permettre de jouer pleinement le rôle crucial qui lui a été confié dans la mise en œuvre de l'accord de paix sur le Darfour, jusqu'à ce qu'une force des Nations Unies soit en mesure de prendre la relève. Nous appuyons pleinement une organisation rapide par le Secrétaire général et l'Union africaine d'une conférence pour les annonces de contributions en vue d'appuyer le renforcement de la MUAS.

Quatrièmement, l'Union européenne estime que l'accord conclu à Abuja ouvre la voie à la création d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour. Il est impératif d'entreprendre sans délai les mesures préparatoires requises. Au premier chef de celles-ci figure l'envoi au Darfour d'une mission d'évaluation commune de l'ONU et de l'Union africaine, afin de permettre aux responsables de la planification de l'ONU de bien cerner les besoins. À cet égard, nous attendons avec intérêt les propositions détaillées du Secrétaire général en matière de planification d'une opération des Nations Unies au Darfour, et nous l'encourageons à consulter d'urgence les pays qui pourraient fournir des contingents à une telle opération.

L'appui de l'Union européenne à l'Union africaine ne vacillera pas au cours des prochains mois. Nous avons récemment décidé de fournir à la MUAS une contribution de 50 millions d'euros supplémentaires tirés de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, qui s'ajoutent aux 162 millions déjà fournis. Nous sommes aussi prêts à maintenir notre appui technique et logistique à la MUAS. De plus, la Commission européenne a récemment annoncé une contribution de 100 millions d'euros pour une enveloppe d'aide humanitaire et d'appui au redressement initial. Nous ne doutons pas que d'autres partenaires maintiendront aussi leur appui vigoureux au processus de paix au Darfour.

Nous devons souligner que toutes les parties concernées doivent respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de l'accord de paix sur le

Darfour. Les événements tragiques survenus hier dans le camp de déplacés de Kalma nous rappellent une fois de plus la gravité de la situation, qui appelle d'urgence une amélioration des conditions humanitaires et de sécurité. Après les années terribles de guerre et de violence, nous avons une responsabilité envers la population du Darfour : nous devons lui donner espoir et faire de la paix au Darfour une réalité.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M^{me} Agnes van Ardenne-van der Hoeven, Ministre de la coopération au développement des Pays-Bas.

M^{me} van Ardenne-van der Hoeven (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Les Pays-Bas s'alignent pleinement sur la déclaration qui vient d'être prononcée par la Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Nous avons enfin un accord de paix sur le Darfour. Je tiens à rendre hommage à certaines des parties qui ont œuvré sans relâche à la conclusion de cet accord : M. Salim Ahmed Salim et ses collaborateurs de l'Union africaine, le Président Obasanjo, du Nigéria, le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis, M. Zoellick, et M. Hilary Benn, du Royaume-Uni. Je tiens aussi à féliciter les parties soudanaises qui ont signé l'accord de paix sur le Darfour vendredi dernier.

L'accord de paix sur le Darfour constitue un jalon historique. Mais, en même temps, il n'est qu'une pièce du puzzle. Toutes les parties au conflit n'y ont pas encore souscrit. Les factions rebelles qui n'ont toujours pas signé l'accord d'Abuja doivent le faire sans tarder. Il y a un autre accord de paix, l'Accord de paix global entre le nord et le sud, qui doit lui aussi être appliqué.

Le Gouvernement soudanais a la responsabilité principale d'assurer le bien-être de ses propres citoyens et doit assurer aux organisations humanitaires un accès sans entrave aux camps de personnes déplacées et à d'autres personnes dans le besoin.

Il incombe pour sa part à la communauté internationale la responsabilité de fournir davantage d'aide d'urgence pour maintenir en vie les personnes qui fuient les exactions. La semaine dernière, les Pays-Bas ont débloqué 10 millions d'euros supplémentaires dans ce but. J'appelle tous les autres pays donateurs, à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle du Conseil, à joindre aussi le geste à la parole.

La sécurité est une condition préalable au développement et à la reconstruction. Le Conseil peut aider à faire du Darfour un endroit sûr pour le développement en y déployant une mission de maintien de la paix robuste. Je demande au Gouvernement soudanais de permettre à l'Organisation des Nations Unies d'entamer dans les prochains jours au Darfour les travaux préparatoires nécessaires.

Mais avant que les Casques bleus n'arrivent sur le terrain, les hommes, les femmes et les enfants du Darfour vont compter pour leur protection sur la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). À son tour, la MUAS va compter sur l'appui de la communauté internationale. La charge de travail de la MUAS va s'accroître à court terme, en raison des responsabilités supplémentaires qui lui ont été confiées par l'accord de paix sur le Darfour, notamment celle d'assurer la sécurité autour des camps de déplacés et de désarmer les milices janjaouid et autres groupes armés opposés à la paix. Les Pays-Bas vont fournir une contribution supplémentaire de 15 millions d'euros à nos partenaires africains, qui avec courage préparent le terrain en vue d'une mission des Nations Unies.

La présence sur le terrain d'une mission des Nations Unies est un signal très fort de l'engagement de la communauté internationale. Il est capital que les parties à l'accord de paix sur le Darfour communiquent le plus rapidement possible à la population du Darfour le détail des résultats des négociations. Par ailleurs, il faudra aussi prendre d'autres mesures de confiance, comme des programmes à effet rapide et des mesures de renforcement des capacités, pour aider les parties à appliquer leurs engagements. Une fois rétabli le niveau de sécurité nécessaire, nous devons immédiatement mettre en marche la reconstruction. À la demande des parties, ce week-end à Abuja, les Pays-Bas présideront une réunion du Groupe de coordination de base qui comprendra les parties soudanaises et les représentants de la communauté internationale. Nous ne perdons pas de temps : au début du mois prochain, un atelier se tiendra à La Haye pour planifier les activités de reconstruction à court terme et à long terme. Et en septembre, avec le parachèvement du plan de redressement, les Pays-Bas organiseront une conférence des donateurs pour accorder à ces plans un appui financier.

Enfin, interrompre le cycle de la violence et reconstruire la province du Darfour, c'est également une question de crédibilité du Conseil de sécurité et de

l'ensemble de la communauté internationale. Pourrons-nous triompher de l'indifférence internationale et faire une différence pour ceux qui en ont le plus besoin? Et pourrons-nous, aux plus hauts niveaux politiques, garder l'œil sur le Darfour et sur l'ensemble du Soudan, même si à long terme d'autres crises accaparent les gros titres? Les Pays-Bas feront tout leur possible pour faire en sorte que la réponse à ces questions soit un « oui » ferme et clair.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant du Soudan.

M. Manis (Soudan) (*parle en arabe*) : Permettez-moi d'emblée, Monsieur le Président, de vous présenter les excuses de votre collègue, le Ministre des affaires étrangères Lam Akol Ajawin, qui, pour des raisons de temps, n'a pas été en mesure de venir assister à la présente séance.

Je tiens, Monsieur le Président, à vous dire comme nous sommes heureux de vous voir présider le Conseil de sécurité aujourd'hui, car vous êtes le représentant d'un pays africain frère qui entretient des relations de bon voisinage avec le Soudan, qui assure actuellement la présidence de l'Union africaine et qui a été au premier plan des pourparlers de paix d'Abuja. Je saisis également cette occasion pour remercier l'ONU et le Conseil de sécurité du rôle qu'ils ont joué et de l'attention qu'ils ont consacrée à la situation au Soudan.

Aujourd'hui, après une guerre épouvantable, les parties sont parvenues à un accord. Nous sommes extrêmement reconnaissants à tous ceux qui ont facilité cette réalisation historique à Abuja, en particulier à l'Union africaine, dont les forces sont restées sur le terrain au Darfour, déployant tous les efforts possibles pour ramener la paix et la stabilité et menant inlassablement des activités humanitaires. En outre, elle a véritablement fait des efforts politiques sincères pour mener à la signature de l'accord. Nous remercions en particulier le médiateur principal, M. Salim Ahmed Salim, qui, depuis qu'il a été nommé envoyé de l'Union africaine, a fait montre de détermination et de courage pour mener à bien une mission qui semblait impossible, compte tenu des divergences de vues qui séparaient les parties à l'époque.

Nos remerciements les plus vifs vont au Président Olusegun Obasanjo, du pays frère du Nigéria, pour ses efforts personnels et pour avoir accueilli les pourparlers dès le départ. Nous remercions également

S. E. M. le Président Denis Sassou Nguesso, du Congo, Président de l'Union africaine. Lorsque le Président Al-Bashir a passé la présidence de l'Union africaine au Président Sassou Nguesso, il a promis qu'il coopérerait pleinement pour aider à résoudre la crise du Darfour. Le temps a montré que sa promesse n'était pas vaine.

Nous tenons également à remercier les partenaires qui ont joué un rôle efficace pour réconcilier les parties afin qu'elles parviennent à cette paix et nous les remercions de leur appui généreux pendant toute la durée des négociations; je pense ici en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni. Nous saluons la Ligue des États arabes, l'Union européenne et M. Jan Pronk, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, du rôle qui a été le leur. Nous remercions tous ceux qui ont nous ont assistés à Abuja ou nous ont aidés à répondre aux besoins humanitaires et de sécurité sur le terrain au Darfour.

Je me félicite de ce que la Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas ait annoncé que son pays organiserait une conférence d'annonces de contribution en septembre, ce qui renforcera l'accord de paix d'Abuja.

Les membres du Conseil se souviendront sans doute clairement de la réunion historique organisée par le regretté John Garang, ancien chef du Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais et premier Vice-Président, et par Ali Osman Taha, qui était alors Vice-Président, à la suite de la signature de l'accord de paix de Nairobi. À cette occasion, ils avaient déclaré qu'il y aurait un accord de paix global uniquement lorsque la crise du Darfour aurait été réglée. Cela a été depuis l'objectif stratégique de notre gouvernement. Le Gouvernement et toutes les autres parties sont tenus d'accélérer la concrétisation du règlement politique, car la paix est indivisible. Tous ceux qui ont suivi les progrès des négociations d'Abuja savent que notre gouvernement tient sérieusement à atteindre cet objectif.

Je tiens à réaffirmer qu'un règlement politique est la clef d'une solution, car il viserait avant tout à éliminer les causes profondes de la crise. C'est pourquoi cela reste une priorité de premier ordre. En même temps, mon gouvernement a mené des efforts parallèles pour traiter des questions humanitaires. Permettez-moi de mentionner les initiatives prises par mon gouvernement afin de faciliter l'assistance humanitaire et les accords entre mon gouvernement et

l'ONU en la matière. Je voudrais rappeler également les autres efforts déployés pour améliorer les conditions de sécurité, ce qui préparera la voie au retour des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que les efforts laborieux visant à réparer le tissu social par le biais d'un dialogue participatif entre les citoyens du Darfour, l'objectif étant de rétablir une coexistence pacifique entre les tribus, comme c'était le cas auparavant.

L'accord d'Abuja aurait été impossible sans la détermination sincère et les efforts dévoués des médiateurs et de nos partenaires. Je tiens donc, au nom du Gouvernement d'unité nationale, à assurer le Conseil que nous sommes pleinement engagés à mettre en œuvre cet accord dans tous ses détails. Le Gouvernement a en fait déjà commencé à l'appliquer aujourd'hui.

Cet accord n'a pas été le fruit du hasard, mais le résultat d'un travail ardu et d'efforts méticuleux visant à réconcilier les parties et à encourager les négociations. Il est donc impensable qu'on eût pu l'abandonner : c'est ce qui a mis fin à la crise. Nous attendons du Conseil de sécurité qu'il envoie aux parties qui n'ont pas encore signé cet accord le message ferme et clair qu'elles doivent faire preuve de responsabilité, réexaminer leur position et signer cet accord sans plus attendre. Elles ne doivent pas oublier les souffrances des civils innocents au Darfour et elles doivent les mettre avant leurs exigences discutables et leur recherche d'avantages : pour le bien de ces civils, elles doivent se joindre à la marche vers la paix.

Pour terminer, je tiens à souligner le fait important que le Gouvernement soudanais a toujours eu une très bonne coopération avec l'Organisation des Nations Unies et avec le Conseil de sécurité. À titre d'exemple, en ce qui concerne l'Accord de paix global avec le Mouvement de libération du Soudan, les deux parties se sont empressées de demander au Conseil d'envoyer une mission pour appuyer son application.

L'Accord d'Abuja, qui est un résultat historique, ne se concrétisera qu'avec l'appui de la communauté internationale qui doit engager des efforts pour consolider la paix fragile, effacer les ravages de la guerre, assurer le retour des réfugiés et des personnes déplacées et raviver la tradition de coexistence entre les différents éléments de la société darfourienne. Nous sommes pleinement persuadés que la communauté internationale, qui est restée aux côtés du Soudan tout

au long de la crise au Darfour, avec toutes les dimensions humanitaires qui l'ont accompagnée, fera preuve de la même volonté et de la même coopération face au défi de la reconstruction.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant du Nigéria.

M. Wali (Nigéria) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Nigéria lors du présent débat sur les rapports du Secrétaire général sur la situation au Soudan et je remercie le Conseil de cette occasion qui m'est offerte.

Le Nigéria se félicite de constater que la présente séance extraordinaire se déroule sous la présidence du Congo qui est également président en exercice de l'Union africaine et avec pour toile de fond la percée réalisée dans les négociations sur le Darfour, que mon pays accueillent depuis 2004.

L'Accord entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du Soudan, l'une des parties aux pourparlers d'Abuja, est historique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il marque le triomphe de la détermination et de la résolution d'affronter et de régler les problèmes fondamentaux qui divisent les différentes parties au conflit au Darfour. Deuxièmement, il ouvre des horizons nouveaux pour une coopération véritable, sans laquelle, l'espoir et la confiance nécessaires pour guérir les blessures profondes et réconcilier les sociétés divisées, tout particulièrement au Darfour mais aussi dans tout le Soudan, ne resteront qu'un rêve lointain. Troisièmement, cet Accord montre ce que l'on peut obtenir lorsque la communauté internationale est unie et joint ses efforts à ceux des institutions et dirigeants régionaux en vue de parvenir à la paix, à la stabilité et au développement.

Je voudrais rappeler le rôle de l'Union africaine, dont l'Envoyé spécial et Négociateur en chef des pourparlers de paix intersoudanais d'Abuja, M. Salim A. Salim, a fait état de l'avancée des négociations à deux reprises devant le Conseil. Le rôle joué par l'Union africaine a montré la détermination des dirigeants africains, conformément à l'Acte constitutif de l'Union africaine, à rechercher les solutions aux conflits qui sévissent sur le continent. Cela explique pourquoi toutes les parties, durant ce processus, se sont félicitées de la médiation.

Nous rendons également hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont les efforts en coulisse et ceux de ses représentants ont permis à notre Organisation de rester engagée tout au long du processus. Nous félicitons également le Conseil de ses encouragements et de son soutien, sans lesquels la claire détermination de la communauté internationale n'aurait pas tant influencé les négociations. Nous pensons tout particulièrement que la présence des représentants des partenaires de l'Afrique, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et le Canada, a fourni l'élan supplémentaire, d'ailleurs salué lors de la cérémonie de signature, qui a facilité cette percée.

Le Nigéria estime qu'il faut regarder au-delà de la signature de l'Accord pour se pencher sur son application fidèle dans la lettre et l'esprit. Cela nécessite des mesures urgentes pour rassurer toutes les parties, surtout celles qui n'ont pas signé, que la voie de la paix et de la réconciliation tracée pour cette région troublée donnera les meilleurs résultats avec l'engagement de toutes les parties.

Il faut veiller à ce que les dirigeants et les populations concernés n'aient plus peur du lendemain et les encourager à croire en un avenir où le Soudan sera un pays pacifique, uni et prospère.

Pour sa part, le Nigéria est convaincu que le Gouvernement soudanais mettra tout en œuvre pour faire mentir les cyniques qui, au sein et surtout en dehors du pays, ont semé le doute sur la capacité des dirigeants africains de relever les défis de l'édification d'une nation dans un environnement multiethnique et multireligieux.

La communauté internationale doit jouer un rôle important de collaboration dans ce processus. Le partenariat, qui a si bien fonctionné à Abuja, doit être renforcé, afin qu'en étroite coopération avec le Gouvernement soudanais, les autres membres de la communauté internationale puissent s'attaquer aux défis socioéconomiques du Darfour. Il ne faut rien moins qu'un plan Marshall de mobilisation de l'assistance internationale. Il faut donner suite aux conférences des donateurs en faveur du Soudan en concrétisant les promesses de dons, de sorte que le problème fondamental du sous-développement de la région du Darfour soit traité de manière appropriée. Nous remercions l'Union européenne de l'annonce

d'une contribution initiale de 100 millions d'euros pour la mise en œuvre de l'Accord.

Il est urgent de garantir la sécurité de la population darfourienne. Le modeste effort de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) qui, contre toute attente, a réussi à rallier à sa cause la population traumatisée doit être complété par le déploiement rapide d'une véritable force des Nations Unies. Le Nigéria estime que la présence d'une telle force internationale, en coopération étroite avec Khartoum, renforcera le sentiment de sécurité des populations sur le terrain. Les mesures déjà prises par le Secrétaire général afin que le Gouvernement soudanais s'engage dans ce sens devraient permettre de fournir les garanties nécessaires à cet égard. Dans l'intervalle, la promesse de soutien logistique pour renforcer la MUAS en attendant le déploiement d'une force des Nations Unies doit être tenue.

Enfin, l'Accord de paix sur le Darfour donne à la communauté internationale une chance unique de renforcer le processus de paix et de réconciliation pour le Soudan tout entier. Les parties à l'Accord se sont engagées à trouver une solution politique au problème soudanais dans un cadre constitutionnel garanti. Résistons à la tentation d'envisager le Darfour à travers le prisme des intérêts individuels et gardons à l'esprit que l'objectif ultime qui doit demeurer est celui de l'intérêt du peuple soudanais dans son ensemble. Le Nigéria est persuadé que, comme par le passé, le Conseil de sécurité transmettra au Gouvernement et au peuple soudanais le message clair de son intérêt et de son engagement à cet égard.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Laurin (Canada) : La signature de l'Accord de paix sur le Darfour marque une étape essentielle vers l'instauration d'une paix durable pour la population de cette région. Le Canada félicite les signataires de l'Accord d'avoir saisi l'occasion qui se présentait de faire la paix. Nous félicitons également ceux qui ont choisi de s'associer à l'Accord de paix. Le Canada est fier d'avoir joué un rôle diplomatique dans le processus, en partenariat avec l'équipe de médiation de l'Union africaine.

La conclusion d'un accord marque l'aboutissement réussi d'un processus fort complexe mais aussi le commencement d'un engagement important de la communauté internationale. L'Accord

fournit une base viable pour instaurer une paix durable au Darfour et répondre aux besoins de sa population. Les parties doivent maintenant collaborer afin de mettre fin à la violence et à l'impunité au Darfour.

Elles doivent s'engager à protéger les civils, à garantir un accès humanitaire sûr aux populations dans le besoin. Et elles doivent appliquer l'Accord, passer des paroles à l'action et amorcer le difficile processus de réconciliation.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je m'adresse aujourd'hui au Conseil pour dire que le Canada appuie pleinement les parties, l'Union africaine et l'ONU dans les efforts qu'elles déploient pour régler le conflit du Darfour. Aux côtés de nos partenaires internationaux, nous jouons un rôle déterminant dans l'assistance apportée à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS).

La signature d'un accord de paix a fait naître un nouvel espoir pour les habitants du Darfour et de tout le Soudan. Il faut à présent que les populations déplacées puissent rentrer chez elles en toute sécurité et dans la dignité. Des mesures spéciales doivent être prises pour mettre fin à la violence sexuelle de même que les femmes doivent pouvoir participer à part entière à l'instauration de la paix. Il convient de prêter une attention particulière au relèvement, à la réconciliation et au développement durable. À court terme, le Canada et ses partenaires de la communauté internationale doivent renforcer la MUAS afin que cet espoir se concrétise par une amélioration des conditions de sécurité sur le terrain. L'exécution de l'accord doit être suivie et vérifiée, tandis que ceux qui le bafoueraient ou se mettraient en travers doivent répondre de leurs actes et être punis. Le Canada travaillera avec ses partenaires afin que la MUAS dispose des ressources nécessaires pour faire appliquer l'accord.

Dans le même temps, nous devons passer de toute urgence à une mission des Nations Unies dotée d'un mandat robuste pour la protection des civils. Cette transition a été demandée par l'Union africaine et saluée par le Canada. Le moment est bien choisi pour relever le niveau d'engagement international. À cet égard, il importe que le processus de planification progresse au plus vite, avec une étroite coopération continue entre l'Union africaine et l'ONU. Le Canada travaillera en étroite collaboration avec les deux

organisations afin de s'assurer qu'elles bénéficient du soutien nécessaire.

Enfin, il est vital, pour le Soudan et pour la sécurité de la région, de ramener une paix durable au Darfour. Cela reste une priorité pour le Canada. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité de rester saisi de la question.

Le Président : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mahmassani (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous exprimer nos félicitations les plus sincères pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et pour la façon sage dont vous dirigez les travaux du Conseil. Je remercie également le Représentant permanent de la République populaire de Chine de sa conduite avisée des travaux du Conseil en avril.

La Ligue des États arabes se félicite de l'accord de paix sur le Darfour. La Ligue adresse ses sincères remerciements au Président Sassou-Nguesso, du Congo, au Président Obasanjo, du Nigéria, et à l'Envoyé spécial de l'Union africaine et négociateur en chef, M. Salim Ahmed Salim, des efforts faits pour parvenir à cet accord. La Ligue prie instamment les factions qui n'ont pas encore signé l'accord de le faire au plus vite et de s'engager à le respecter afin d'assurer une paix et une stabilité durables et globales au Darfour.

La situation critique qui règne actuellement dans la province du Darfour rend nécessaire de veiller à ce que l'accord soit concrètement mis en œuvre sur le terrain et à ce que l'ensemble des parties respectent de bonne foi ses dispositions de façon que la sécurité et la situation humanitaire puissent rapidement s'améliorer au Darfour. De plus, toutes les parties doivent coopérer activement avec la Mission de l'Union africaine au Soudan dans l'exécution de son mandat.

La situation humanitaire qui prévaut au Darfour exige de toute urgence l'octroi d'un appui supplémentaire afin de répondre aux besoins humanitaires des personnes les plus démunies. À cet égard, la Ligue des États arabes demande instamment aux États Membres de l'ONU, aux organisations internationales et régionales ainsi qu'à la communauté internationale tout entière d'apporter l'appui nécessaire au règlement de la crise humanitaire.

Avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes a joué un rôle dans la conduite de l'action menée pour régler la crise au Darfour, action qui a débouché sur l'accord de paix. La Ligue des États arabes ne doute pas que l'accord de paix sur le Darfour représente une occasion exceptionnelle de mettre fin à la violence, d'instaurer la stabilité et de mettre en route la reconstruction et le développement durable au Darfour.

L'accord de paix offre indubitablement aux parties une occasion historique d'élaborer une vision rationnelle de l'avenir sur la base et dans le cadre de la souveraineté et de l'indépendance du Soudan.

Le Président : À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se réjouit de l'accord conclu le 5 mai 2006 dans le cadre des pourparlers de paix intrasoudanais, qui est la base d'une paix durable au Darfour; il félicite les signataires de l'accord; il remercie de leurs efforts M. Sassou-Nguesso, Président de la République démocratique du Congo, M. Obasanjo, Président du Nigéria, qui a accueilli les pourparlers, et M. Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine et négociateur en chef; il demande à toutes les parties de respecter les engagements qu'elles ont pris et de mettre sans retard l'accord en application; il demande instamment aux mouvements qui ne l'ont pas fait de le signer sans plus tarder, en leur faisant valoir les avantages qu'ils y trouveront et qu'y trouvera le peuple du Darfour, et de n'empêcher en aucune façon la mise en œuvre de l'accord; il se félicite de la prochaine rencontre avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le 15 mai 2006.

Le Conseil félicite l'Union africaine du succès remporté dans des circonstances difficiles par sa Mission au Soudan, la MUAS; il souligne la nécessité de renforcer d'urgence celle-ci, comme il est indiqué dans les conclusions du rapport de la Mission d'évaluation conjointe qui a eu lieu du 10 au 20 décembre 2005, afin qu'elle puisse soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix sur le Darfour en attendant le déploiement d'une opération des Nations Unies; il demande au Secrétaire général et à l'Union africaine d'organiser au plus tôt une conférence pour les

annonces de contributions; il invite instamment les États Membres et les organisations internationales et régionales à prêter leur concours à la MUAS par tous les moyens possibles.

Le Conseil souligne que le Secrétaire général devrait se concerter conjointement avec l'Union africaine, en consultation étroite et permanente avec le Conseil de sécurité et en coopération et consultation étroites avec les parties aux pourparlers de paix d'Abuja, dont le Gouvernement d'unité nationale, concernant toutes les décisions relatives à la transition vers une opération des Nations Unies; il attend avec intérêt de recevoir du Secrétaire général, dès que possible, le plan que propose celui-ci pour monter une opération des Nations Unies au Darfour; il demande à cet égard au Gouvernement d'unité nationale de faciliter le séjour au Darfour d'une mission d'évaluation technique commune de l'ONU et de l'Union africaine; il invite le Secrétaire général à consulter d'urgence les pays qui pourraient fournir des contingents militaires sur les moyens nécessaires à une opération des Nations Unies; il insiste sur le fait qu'une telle opération doit avoir un fort caractère africain et

une forte participation africaine; il demande aux organisations régionales et internationales et aux États membres de fournir à l'opération des Nations Unies toute l'assistance possible.

Le Conseil se déclare profondément préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire au Darfour; il se félicite de la présence sur place du Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Jan Egeland; il se déclare profondément préoccupé par le déficit du financement humanitaire; il invite instamment les États Membres à fournir un surcroît de ressources; il demande à toutes les parties soudanaises de respecter la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents de l'aide humanitaire. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2006/21.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 10.